

La paix avec la Turquie
attend depuis le 31 octobre.

UN GRAND DISCOURS DE M. CLEMENCEAU AU PALAIS-BOURBON

EXCELSIOR

10^e Année. — N° 3.232. — 15 centimes. — Étranger : 20 centimes.
Pierre Lafitte, fondateur.

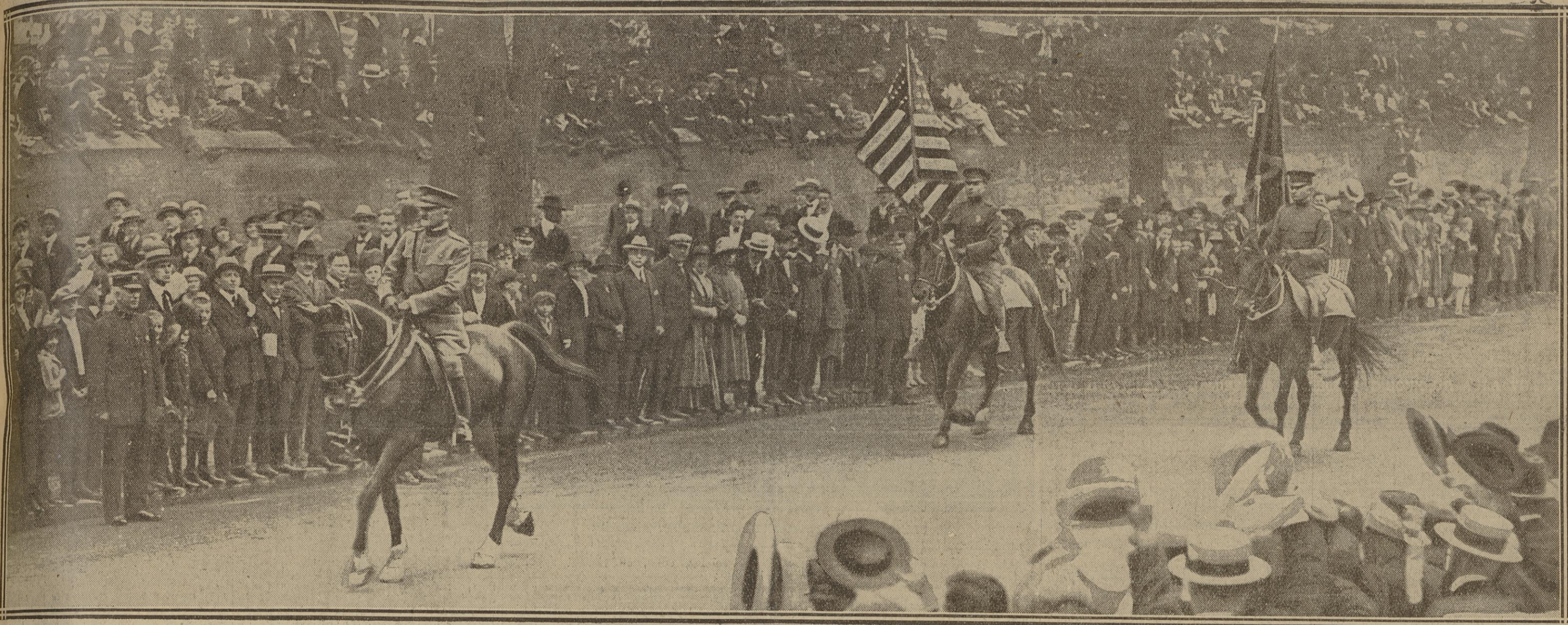
« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » — NAPOLÉON
20, rue d'Enghien, Paris.
Téléphone : Gutenberg 02-73 - 02-75 - 15.00. — Adresse télégr. : Excel-Paris.

VENDREDI
 26
 SEPTEMBRE
 1919

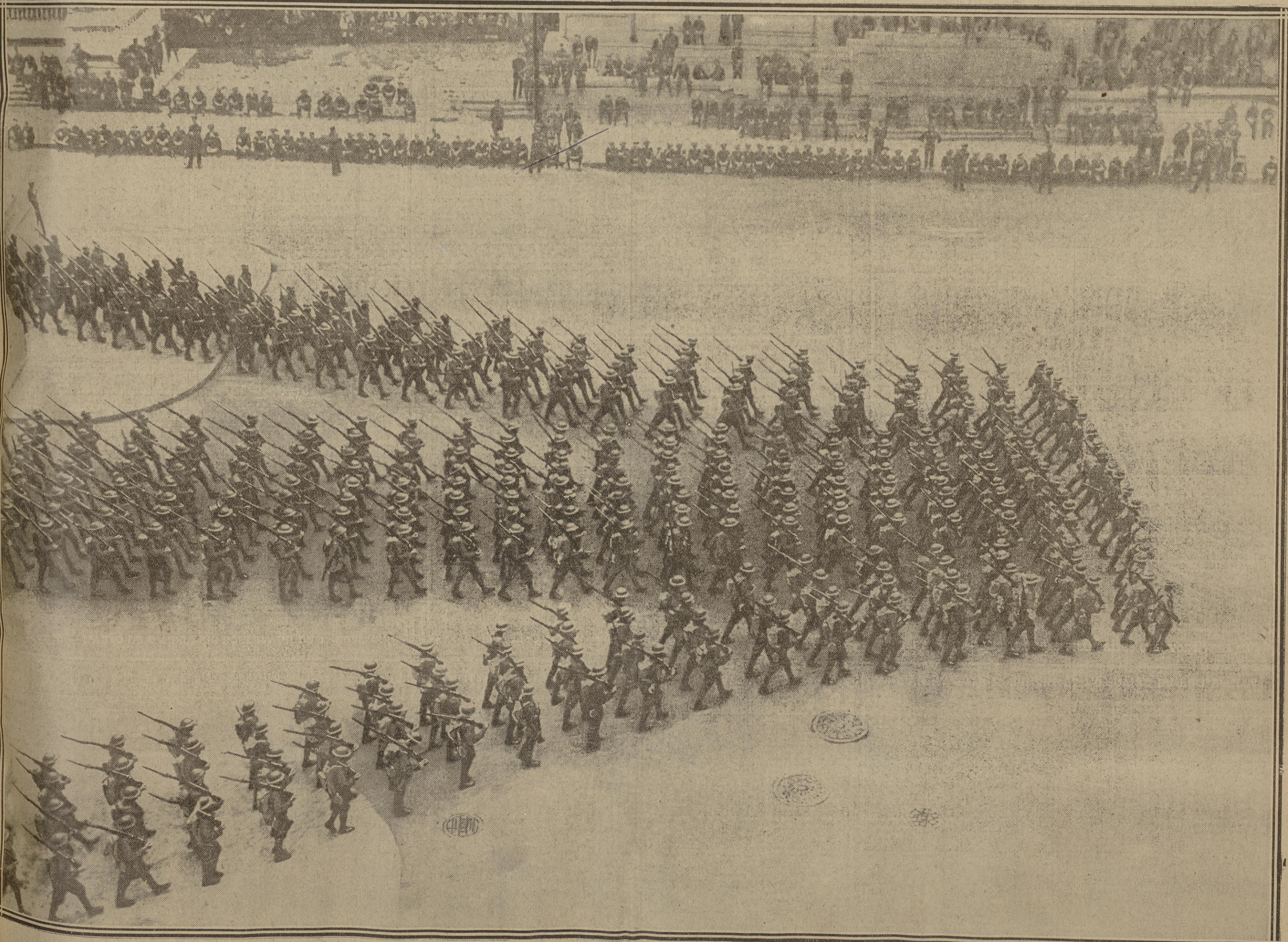
Si ton âme est en
bon état, tu as tout
ce qu'il faut pour
être heureux.

PLAUTE.

LA RÉCEPTION DU GÉNÉRAL PERSHING ET DE SES TROUPES A NEW-YORK



PRÉCÉDANT LA PREMIÈRE DIVISION, LE GÉNÉRAL JOHN J. PERSHING, GÉNÉRALISSIME DES TROUPES AMÉRICAINES, PASSE EN TÊTE DU DÉFILE



LES TROUPES, AYANT FRANCHI LES TROIS PORTES DE L'ARC DE TRIOMPHE ÉLEVÉ POUR ELLES, SE REFORMENT DANS LA 5^e AVENUE

New-York vient d'avoir, après Paris, Londres et Bruxelles, son cortège de la victoire. La grande ville américaine a fêté avec enthousiasme le retour du général Pershing et de ses vaillants soldats. Le chef du corps expéditionnaire américain en France a défilé à la tête de la première division, celle-là même

qui, en 1917, fut reçue avec lui à Paris au moment où nos vaillants alliés commençaient l'immense effort qui allait si puissamment contribuer à l'écrasement de l'Allemagne. Un arc de triomphe se dressait dans la 5^e Avenue. Notre second instantané montre les troupes se reformant après l'avoir franchi.

ONZE MOIS D'ATTENTE

QUELLE SERA LA PAIX QUE L'ENTENTE SIGNERA AVEC LA TURQUIE?

Après avoir changé trois fois leur verdict, les Alliés semblent vouloir laisser la vie sauve à l'Empire ottoman.

Mais des faits nouveaux se sont produits et remettent tout en question.

Le 31 octobre 1918, au nom de la Turquie battue, le grand vizir Izzet pacha signa un armistice avec les Alliés. Onze mois se sont écoulés depuis. L'Allemagne et l'Autriche ont leur paix. La Bulgarie connaît les conditions de la sienne. Seul de la défunte Quadruple, l'Empire ottoman en est encore à se demander quel sera son sort.

Et les Alliés se le demandent aussi. Il n'y a pas de question sur laquelle ils aient montré autant d'incertitude. Depuis l'armistice, ils ont changé au moins trois fois d'avis, ou plutôt d'intention. Fallait-il détruire la Turquie? Fallait-il la conserver? Fallait-il chasser le sultan de Constantinople, ou convenait-il de le laisser en place? Lorsque la délégation turque de Vauresson avait présenté son mémoire, qui plaidait en termes un peu trop vifs en faveur de la conservation intégrale, elle avait été prise de s'en retourner dardelle à Stamboul. Mais, lorsque le maharajah de Bikanir avait déclaré, à la Conférence, que le monde musulman d'Asie ressentait comme une injure la déposition du sultan, la Conférence avait réfléchi sur ce recours en grâce. Finalement, le Conseil suprême a remis son verdict à plus tard.

La question à trancher se pose depuis près d'un siècle. Chaque fois que l'Europe a eu à la résoudre, elle a opté pour le maintien des Turcs à Constantinople. La vieille diplomatie avait érigé en dogme « l'intégrité de l'empire ottoman », parce qu'elle estimait que la dissolution complète de cet empire donnerait lieu à de redoutables compétitions autour de la ville la plus convoitée du monde. Chacun, sans vouloir Constantinople pour lui-même, ne voulait pas, du moins, qu'elle fût à l'autre, en sorte que les Turcs finissent par être regardés comme les moins incommodés parmi les peuples possibles des Bosphores.

Au point de vue français, la disparition de la Turquie, ou son transfert sous la tutelle d'une ou plusieurs puissances, en eussions-nous notre part, n'a jamais paru désirable. La France a, de longue date, une situation établie et privilégiée dans l'Empire ottoman. Ses intérêts financiers y dépassent ceux de toutes les autres nations réunies: 60 pour cent du capital de la Dette, 53 pour cent des entreprises particulières. Ses intérêts moraux sont peut-être encore plus considérables. Ils sont attestés par le fait que la langue française est, pour ainsi dire, la langue officielle de la Turquie.

Il tombe sous le sens que la France un mandat sur une partie de l'Empire ottoman, au lieu de l'influence que nous exerçons sur le tout, ne nous serait pas avantageuse. Cela s'appellerait changer un beuf contre un œuf.

Un mandat implique des responsabilités. Au lieu de notre ancienne position en ce qui nous faisait pour nous une sorte de colonie sans aucune espèce de charges, et ces charges sont très lourdes, puisque l'opinion américaine montre peu d'enthousiasme à accepter le mandat sur les pays arméniens qu'il a été question d'attribuer aux Etats-Unis. Ce mandat a été également offert à la France. Un examen objectif de la situation amène à conclure que nous devrions commencer par envoyer une armée en Arménie. Ce serait un cadeau coûteux.

Qu'il s'agisse des intérêts de la France, de la légitime répugnance des Américains à s'engager dans les affaires d'Asie Mineure, ou du désir des Anglais de ne pas contraindre les musulmans de l'Inde en déposant le sultan, on voit que la conservation de la Turquie pourrait, à la fin, arranger tout le monde. En outre, la Russie ne compte plus, du moins pour le moment, ce qui simplifie le problème. Car elle nourrit des ambitions historiques sur Constantinople, dont la possession lui avait même été promise pendant la guerre.

Les grands alliés pourraient se mettre d'accord sur le maintien de la Turquie, avec des garanties politiques appropriées, et à l'exclusion des pays arabes, il semblerait donc que la quatrième paix qui reste en souffrance ne fût plus d'un établissement si pénible. Malheureusement, si la difficulté de principe est à peu près résolue, il surgit aujourd'hui des difficultés de fait. La question n'est plus entière. Pendant le trop long espace de temps qui s'est écoulé depuis l'armistice du 31 octobre, des événements nouveaux se sont produits. Ils hypothèquent la situation.

Le 15 mai dernier, avec l'assentiment de la Conférence, deux cuirassés grecs, suivis de transports, débarquèrent devant Smyrne et débarquèrent des troupes. De leur côté, les Italiens, établis à Adalia, pénétrèrent en Anatolie. Le partage de la Turquie était commencé.

C'est alors que survint une complication pire. Le débarquement des Grecs à Smyrne réveilla la guerre de races entre Hellènes et Turcs. Tandis que l'on croyait la force militaire de la Turquie complètement brisée, on eut la surprise de voir Moustapha-Kemal rassembler les « forces nationales » et constituer une armée qui compte au bas mot 60.000 hommes, et peut-être deux ou trois fois plus.

Moustapha-Kemal a beau être désavoué — du bout des lèvres — par le gouvernement de Constantinople, il continue à tenir bon, comme von der Goltz en Roumanie, et même un peu comme d'Annunzio à Fiume.

Comment délogera-t-on Moustapha-Kemal? Et qui se chargera de le déloger? Quelques-uns pensent que le mieux serait de s'entendre avec lui. Alors l'Empire ottoman, au lieu d'avoir été conservé par la diplomatie européenne, paraîtrait favorisé par les armées turques. Et, derrière les « forces nationales », il y a nul ne l'ignore, les Jeunes-Turcs germanophiles. En sorte que les Alliés seraient un peu moins avancés qu'au 31 octobre.

Un proverbe corse dit que les choses trop longues deviennent des serpents. Et il est certain que les serpents recommencent à siffler dans cet Orient qui, depuis un siècle, crucifie la politique européenne.

Jacques BAINVILLE.

LA SEANCE AU PALAIS-BOURBON

DANS UN GRAND DISCOURS M. CLEMENCEAU DEMANDE A LA CHAMBRE DE VOTER LE TRAITÉ

« Le traité que vous allez voter, dit le président du Conseil, ce n'est pas même un commencement, c'est le commencement d'un commencement. Les idées qui sont là, elles doivent grandir et fructifier. »

« Gardons entre nous l'union, sans épithète; l'union sans arrière-pensée politique. Tout peuple vit sur un fonds d'union irréductible qui fait de lui une nation. »

La discussion du traité de paix touchée-elle à sa fin? On peut, maintenant, l'espérer. En effet, après ses collaborateurs, qui avaient apporté à la Chambre des explications particulières sur les clauses du traité, M. Clemenceau a prononcé, hier, sur l'ensemble, le grand discours annoncé. Peut-être quelques orateurs — M. Franklin-Bouillon notamment — répondront-ils encore au président du Conseil. En tout cas, le débat ne saurait se prolonger. Rappelons que l'on prévoit que les explications de vote demanderont deux séances.

M. Clemenceau était muni d'un dossier volumineux.

« J'ai là, dit-il, des notes pour faire la matière de trois ou quatre discours. Rassurez-vous, je n'en userai point! » Il tint cependant la tribune pendant près de deux heures.

Ses premières paroles furent pour prendre à son compte la phrase de M. Viviani: « Vous croyez que vous venez d'assister à une guerre! Ce n'est pas vrai; c'est une révolution! » C'est bien, en effet, à une révolution que répond le traité dont le texte a la prétention de faire des choses comme on n'en a jamais fait jusqu'ici. En dehors de l'Alsace-Lorraine, rendue à la France, ne restitue-t-il pas le Sleswig au Danemark, ne rend-il pas service à la Norvège pour le Spitzberg, à la Suède dans la question des îles d'Aaland, qui trouble les régions baltiques?

Le traité est un bloc

« Pour M. Clemenceau, le traité est un bloc dont il faut voter l'ensemble.

« Si nous trouvons, dit-il, qu'en dehors de la somme de rénovation sociale qu'il peut apporter aux peuples il ouvre dans l'avenir des voies d'espérance de justice sociale et internationale, je dis que c'est un bon traité. »

En passant, le président du Conseil répondit au reproche qui lui avait été fait d'avoir abandonné la langue française: « Il est exact, dit-il, que le vrai fondateur de l'empire allemand, Frédéric II, lorsqu'il voulut lire le livre de Wolff sur Leibnitz, commença par le faire traduire en français. Mais a-t-il dépendu de moi que l'Angleterre se soit augmentée, depuis le dix-huitième siècle, de deux ou trois cents millions d'hommes, et pouvait-je empêcher les hommes qui la représentent aujourd'hui de me dire que leur langue est, à présent, la plus répandue à la surface du globe? Et puis j'ai pensé qu'à des hommes qui étaient venus verser leur sang pour nous on pouvait faire montre de générosité. Leurs pénitences ont été estimées qu'ils devaient à leurs compatriotes de parler leur langue; je pouvais-nous le leur refuser? »

Revenant à la guerre, M. Clemenceau fit, plus loin, la remarque que les techniciens avaient déclaré qu'elle serait courte, et que notre préparation matérielle se trouva, dès le début, extraordinairement insuffisante.

« En 1870, dit-il, si nous fûmes surpris, c'est que, sous l'Empire, il n'y avait pas de contrôle parlementaire. Il faut que nous ayons le courage de faire notre devoir. Il y a eu un contrôle parlementaire de 1871 à 1914. Et cependant, nous avons été surpris. Si je le dis, c'est pour que nous profitions de la leçon, et pour que nous nous organisions de façon que pareil débâcle ne se renouvellât point. »

A gauche, quelques protestations accueillirent ces paroles.

Nous comptons sur l'Amérique

Arrivant aux circonstances dans lesquelles nos alliés sont entrés dans la guerre, le président du Conseil montra l'effort magnifique de l'Amérique, dont les hommes se jetèrent sur les champs de bataille avec une impétuosité admirable. Il déclara, aux applaudissements de la Chambre tout entière:

« L'Amérique nous a rendu des services qui ne seront jamais oubliés. Comme nous avons compté sur l'Amérique dans la guerre, nous comptons sur l'Amérique dans la paix. C'est elle qui a fait triompher à Paris la Société des Nations, non pas, sans doute, dans des conditions aussi générales et aussi décisives que M. le président Wilson l'eût souhaité, car il a été obligé, lui aussi, de s'adapter à son gouvernement et à son peuple. Mais sa ferme volonté et la haute noblesse de ses sentiments humanitaires nous ont donné le véritable instrument d'action, s'il doit réussir. C'est la clef qui peut ouvrir la porte sur le monde nouveau! »

Aussi regarderais-je comme un crime de m'associer si peu que ce fut aux critiques qui sont dirigées contre lui, je ne dis pas dans notre pays, mais dans le sien.

« Je suis en mesure de dire que nous comptons d'une manière ferme sur l'adoption du traité à-bas. Et c'est peut-être par un excès de crainte de voir ébranlés les premiers échafaudages de l'édifice que nous avons, hier, échangé des observations un peu vives. Notre désir ardent est que la Société des Nations réussisse, et si nous pouvions aider M. le président Wilson, comment que ce fut, nous serions les premiers à accuser ce que je peux dire, c'est que si les hommes



M. CLEMENCEAU PENDANT SON DISCOURS D'HIER

« L'état républicain qui le suivent et ceux qui font campagne contre lui, en témoignant en toutes occasions de sentiments si chauds pour l'unité française, pouvaient entendre notre voix, je leur enverrais ce message: « Haltez-vous, et faites voter le pacte de la Société des Nations. Ce sera un grand triomphe pour la cause de l'humanité! »

M. Clemenceau répondit encore, en invoquant la Constitution, au reproche qu'on lui fit d'avoir tenu le Parlement et ses Commissions à l'écart des négociations de paix.

« J'ai été saisi, dit-il, de la même demande par les commissions du budget, de l'armée, de la marine et des affaires étrangères. J'ai additionné les membres de ces commissions dans les deux Chambres et j'ai constaté que j'en aurais eu, en communication avec 360 sénateurs et députés pour leur révéler mes secrets. C'était beaucoup. Il y avait aussi quelque un vis-à-vis de qui il fallait à tout prix garder le secret: c'était l'Allemagne. J'avais calculé la somme d'irritation que je provoquerais, j'ai néanmoins persisté dans ma décision; j'ai pris mes responsabilités! »

Rapidement, le président du Conseil exposa les conditions dans lesquelles s'engagèrent les pourparlers à la Conférence:

« Nous nous sommes réunis tous autour de la table de la Conférence. On a fait des discours, et, au bout de quinze jours, on s'est aperçu que, si on continuait comme cela, on n'aboutirait à rien. »

Il ne fallait pas rompre

« On a donc changé de méthode. Nous avons fait, par là, une œuvre importante; mais, tout de même, nous avons vu que les négociations, et on retint devant le Parlement, l'histoire que l'entrée de Mahomet II à Constantinople. C'est une date, qui marquera une ère nouvelle dans l'histoire. »

La difficulté maîtresse, c'est qu'il ne fallait pas rompre, ou qu'il fallait rompre dans des conditions telles que l'opinion, d'une seule voix, donnât son assentiment à celui qui aurait causé la rupture.

« On me dira, poursuivait M. Clemenceau: quand on s'appelle la France, on exige qu'on compte les négociations, et on retient devant le Parlement, j'aurais été bien reçu, et on aurait eu raison! Sans doute, ces alliés nous ont légués de petits avantages matériels. Mais ceci n'est rien, si on leur fait comprendre qu'il leur reste encore des devoirs envers la France. Evidemment, il ne nous a pas été accordé tout ce à quoi nous avions droit. C'est entendu. Mais, sans chicaner, mettons-nous au travail, et soyons sûrs que la récompense espérée ne se fera pas attendre: il est impossible que ceux qui ont versé leur sang avec nous ne comprennent pas que le sacrifice du sang appelle d'autres sacrifices qui, comparés à celui du sang, sont moins importants. »

« Si vous entrez joyeusement dans le traité comme vos aïeux sont entrés dans la guerre, vous ferez ce traité grand et fécond. Mais, si vous épiloguez sur les lettres, vous le discréditez, et vous discréditez aussi les hommes qui ont fait la victoire, en les représentant comme incapables d'avoir donné à leur pays une paix pouvant assurer sa sécurité. Quand vous aurez fait ce beau travail, vous aurez donné à la France un instrument de mort, au lieu d'un instrument de vie. Le traité que vous allez voter, ce n'est pas même un commencement, c'est le commencement d'un commencement. Les idées qui sont là, elles doivent grandir et fructifier. »

Et ce fut, enfin, ce vibrant appel à l'union:

« Après des revers sans nombre au cours des siècles — revers que je ne crains point de rappeler avec fierté. — La France, grâce à ses ennemis, a rebondi au plus haut de l'espérance. Quand il lui fut fallu payer sa dette, quand le gouvernement de M. Viviani a dû signer la feuille redoutable, — oh! pas sans trembler, je le sais, — vous ne savez pas que l'Angleterre viendrait, que l'Amérique et la Nouvelle-Zélande et l'Australie viendraient. Eh bien, tous sont venus et ont donné le plus grand exemple qui soit dans le monde: ils se sont battus pour la seule noblesse d'une idée. Soyons nous aussi, dignes de nous-mêmes! C'est vous qui avez autorisé M. Viviani à donner la signature qui nous a permis de résister à l'ouragan de fer, de feu et de sang qui s'est abattu sur le monde. Vous avez bien fait! La gloire est venue. Il faut aujourd'hui en faire œuvre. Quand on vous dira: « La France est perdue! », répondez tous: « Non! la France est sauvée! »

« Pour cela gardons entre nous l'union, sans épithète. L'union, sans arrière-pensée politique. Tout peuple vit sur un fonds d'union irréductible qui fait de lui une nation. Ce fonds irréductible, pour nous, c'est l'intégrité de la France. Nos soldats démobilisés sont au labour. Ils nous ont rendu la jeune espérance française. Sur un signe de vous, qu'elle reprenne son vol aux cimes de la vie! »

Cette péroraison fut longuement applaudie.

M. Renaudel intervint, après une suspension de séance, pour préconiser l'organisation du monde par la Société des Nations. La discussion continuera cet après-midi.

Au cours de sa séance du matin, la Chambre avait abordé l'examen des douzièmes provisoires applicables aux dépenses militaires du quatrième trimestre de 1919. Elle avait voté, avec quelques réductions demandées par M. Emmanuel Brousse, les crédits de la guerre et de la marine.

Signalons, dans la discussion générale, la protestation de M. Emmanuel Brousse qui a passé leur temps à rédiger des ordres du jour impérieux et insolents à l'adresse du gouvernement et du Parlement et font peser sur les délibérations de la Chambre une perpétuelle menace. Le député des Pyrénées-Orientales avait également protesté contre le repos dominical accordé aux postiers au préjudice des intérêts du public.

Leopold BLOND.

L'affaire Lenoir

M. Antonin Dubost, président de la Cour de justice, a rendu une ordonnance, aux termes de laquelle il a nommé M. Pères, président de la commission d'instruction de ladite Cour, pour procéder à un supplément d'information au sujet des allégations produites par Pierre Lenoir au moment où ce dernier devait être exécuté.

La santé de Pierre Lenoir

L'état de santé de Pierre Lenoir s'améliore. Le condamné s'alimente maintenant de façon à peu près normale, et M. Auvillain, qui est venu le visiter hier matin, a eu la surprise de le trouver debout.

POUR NOTRE PATRIMOINE INTELLECTUEL

LE DROIT A L'INSTRUCTION DOIT ÊTRE ÉGAL POUR TOUS

Tel est le principe sur lequel s'appuient deux députés, MM. Pierre Rameil et Pierre Laval, pour proposer la réforme de notre enseignement

Leur projet prévoit que tout enfant, garçon ou fille, à partir de douze ans, pourra suivre, après examen, les études secondaires, et, plus tard, les études supérieures (grandes écoles et facultés)

L'égalité devant la loi est inscrite dans notre code, devant la loi tout court, oui, devant la loi sur l'enseignement, non. L'instruction donnée aux humbles est gratuite, laïque et obligatoire; elle n'est pas égale à celle dont bénéficient les favoris de la fortune. En un mot, l'égalité des enfants devant l'instruction n'existe pas. MM. Pierre Rameil, député des Pyrénées-Orientales, et Pierre Laval, député de la Seine, ont pensé qu'il était temps de faire cesser cette injustice, et ils viennent de déposer sur le bureau de la Chambre une proposition de loi tendant à accorder au peuple le droit intégral à l'instruction. C'est une réforme d'importance.

Nous sommes allés en causer avec l'un des auteurs de la proposition, M. Pierre Rameil, qui a bien voulu nous exposer, avec une ardeur entraînante, les raisons sur lesquelles il s'appuie, son collègue M. Laval et lui, pour prendre aujourd'hui cette très intéressante initiative.

Un vieux problème

« Il n'est pas, nous dit-il, d'idée plus française que celle de l'égalité des enfants devant l'instruction. Rappelez-vous le rapport de Condorcet à l'Assemblée législative touchant l'instruction publique. On y trouve déjà tout le programme de l'éducation intellectuelle et économique de la France de demain: préparer à chacun la facilité de perfectionner son industrie, de se rendre capable des fonctions sociales auxquelles il a droit d'être appelé, de développer toute l'étendue des talents qu'il a reçus de la nature, et, par là, établir entre les citoyens une égalité de fait et rendre réelle l'égalité politique reconnue par la loi; diriger l'instruction de manière que la perfection des arts augmente la jouissance de la généralité des citoyens et l'aïance de ceux qui les cultivent. Je ne puis vous citer en entier cette page célèbre. Mais cette même idée était reprise, en 1818, par Hippolyte Carnot, et plus récemment de nous, sous une forme plus ou moins directe, par MM. Ferdinand Buisson, Gérard-Varet, Carnaud, Bouvier, Arthur Groussier, Daniel Vincent, Betoulle et Aristide Jobert. »

L'exemple de l'étranger

« Aujourd'hui, la réforme est inscrite au programme de tous les partis avancés. Elle s'impose, en effet, plus que jamais, à l'heure où la guerre a décimé l'élite de la jeunesse française, et d'ailleurs, l'étranger nous a déjà donné l'exemple. En Angleterre, la loi Fisher de 1902 a appliqué le principe de l'égalité des enfants devant l'instruction. En Allemagne, pays des héros et des junkers, toute une révolution pédagogique s'élabore depuis 1917 au cri poussé par Bethmann-Hollweg de: « Place au talent! » L'article 31 de la Constitution de Weimar spécifie que le « programme des études devra être conçu de telle manière que les élèves de l'enseignement primaire public se trouvent en mesure de poursuivre leurs études supérieures moyennes et supérieures ». La Russie, elle aussi, a décrété l'égalité accessible de tous à l'instruction supérieure. Louatcharsky institue, en même temps que sept mille écoles primaires nouvelles, trois mille écoles secondaires et douze nouvelles écoles supérieures pour l'élite des élèves primaires. « En principe, déclare-t-il, tous les enfants de la République russe entrent dans une école du type identique et ont tous les mêmes chances »

« Tout enfant de douze ans, garçon ou fille, est tenu de passer, à la fin de l'année scolaire, un examen d'accèsion au second degré de l'enseignement. Chaque élève reçu à cet examen recevra le titre d'école de mérite. Les élèves non reçus auront le droit de se présenter une seconde fois. Ces élèves de mérite seront classés, suivant la fortune de leur famille, élèves de mérite payants ou élèves de mérite boursiers. Une bourse nationale sera offerte à la famille de l'élève de mérite classé boursier. Ici intervient une seconde classification qui s'inspire des vœux des familles, des aptitudes des élèves, des besoins sociaux du moment et affecte les uns à l'enseignement secondaire, les autres à l'enseignement primaire supérieur. Les autres à l'enseignement technique. Quand leur situation de fortune l'exigera, les familles recevront une allocation pour compenser la perte subie momentanément du fait que leur enfant ne se livre à aucun travail rémunérateur. Les bourses sont données par l'Etat uniquement dans les établissements de mérite d'un établissement du deuxième degré n'a le droit de monter à la classe suivante qu'avec une moyenne générale de notes et un examen de passage favorables. »

« Enfin, après les études du deuxième degré, des bourses continueront à être accordées aux élèves de mérite pour l'enseignement supérieur, et ces bourses seront accordées même pour les études qui ne comportent pas aujourd'hui, comme la médecine, l'agriculture, etc. »

« Tel est, dans son ensemble, notre projet, nous dit en terminant M. Rameil. Il accorde aux fils de ceux-là mêmes qui se sont battus pour conserver le patrimoine de la culture française les avantages réservés à ceux de chaque nation, l'éducation intellectuelle jusqu'ici réservée à une élite de privilégiés, et par là même, nous dit-il, sa dette envers les plus nombreuses victimes de la guerre. » — R. B.

LE SECTIONNEMENT ÉLECTORAL

Le gouvernement voudrait qu'il fût appliqué à la Seine.

Conformément à l'engagement qu'il avait pris devant la Chambre, M. Pams, ministre de l'Intérieur, a conféré, hier, avec la commission du suffrage universel sur les questions électorales à l'ordre du jour.

Le ministre a d'abord déclaré que si, par un moyen de procédure quelconque, la Chambre pouvait être à nouveau saisie de la question de sectionnement, le gouvernement demanderait que le département de la Seine fût divisé en deux grandes circonscriptions: une, comprenant tout Paris; l'autre, les arrondissements de Saint-Denis et de Seineaux.

M. Pams estime qu'il n'y a pas lieu de revenir sur la distribution des bulletins de vote par l'administration. La commission se prononcera aujourd'hui sur les suggestions du ministre de l'Intérieur.

LE CONFLIT DES SPECTACLES

La Comédie-Française à la Bourse du Travail

Mme Dussane et M. Alexandre, pensionnaires de la Comédie-Française, se sont présentés, hier matin, à la Bourse du Travail, au siège de la Fédération des Spectacles, où ils ont rencontré, entre autres, Mme Lara, MM. Campana et Carpentier.

Après avoir déclaré que leur démarche était purement individuelle, Mme Dussane et M. Alexandre ont interrogé leurs camarades sur les conditions dans lesquelles une Fédération spéciale de la Comédie-Française pourrait adhérer à la Fédération des Spectacles. Ils ont ajouté que le statut de la Maison de Molière est tout spécial et constitue une sorte de syndicat coopératif, où tous, sociétaires, pensionnaires et personnel, participent à une répartition respective des bénéfices.

Une prochaine assemblée générale des sociétaires de la Comédie-Française sera suivie d'une réunion des pensionnaires et d'une réunion du personnel, sera appelée à se prononcer sur le principe de l'affiliation à la Fédération des Spectacles.

Au comité intersyndical

Le comité intersyndical de la Fédération des Spectacles s'est réuni, hier matin, au siège du syndicat des musiciens, cité Malesherbes. Le comité a décidé de convoquer une assemblée générale, qui se tiendra ce matin, dans la salle de la Bourse du Travail, à l'effet de se prononcer sur l'attitude à prendre par la Fédération à l'égard des directeurs de spectacles et des artistes non syndiqués.

D'autre part, on annonce pour aujourd'hui, à 5 heures, au Théâtre Édouard, une réunion des artistes non syndiqués.

QUELQUES OBJETS VOLÉS AU MUSÉE DE TOURS



EMAUX, MINIATURES ET CAMEES RETROUVES A PARIS. Ainsi que nous l'avons dit hier, trois des voleurs du Musée de Tours ont été arrêtés. Ils avaient revendu à des antiquaires de Paris bon nombre des objets d'art qu'ils avaient volés.

INCENDIE AU CAMP D'AVIATION DU BOURGET



LE FEU DANS LES BARAQUEMENTS DE LA RESERVE D'AVIATION. Un violent incendie a éclaté à la réserve d'aviation du Bourget-Dugny. Six autos et trois avions ont été détruits, sans parler du matériel, dont on évalue la perte à un million.

Sténo Dactylographie Comptabilité, Langues, etc. ÉCOLE FERRE, 63, Rue de Rivoli, PARIS. LEÇONS PAR CORRESPONDANCE.

POUDRE de Riz MALAGÈNE. PARFUMS CHIFFON. A. MALAGÈNE.

FLANCAILLES DE M^{lle} D'UZES AVEC LE COMTE GASTON DE LA ROCHEFOUCAULD On annonce les fiançailles de Mlle d'Uzes avec le comte Gaston de La Rocheffoucauld.

INFORMATIONS — Le duc et la duchesse de Montmorency passent quelques jours à Royan. — Mme Eliaço vient d'offrir un thé intime à quelques amis.

MARIAGES — Hier a été célébré, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, le mariage de Mlle Marie Patnot avec M. Pierre Renouard, fils du docteur Renouard et de Mme, née de Ville, docteur en droit, décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre.

DEUILS — On nous annonce la mort de M. Charles Paiseau, 11 bis, rue Portails, dont le service religieux et les obsèques ont eu lieu en famille, le 25 courant.

Une oasis sous la mer... Des landes à dolmens incrustés de visqueuses jaspures, de ces crânes d'une obtuse et ténébreuse beauté.

Le Select Dancing Il n'existe pas, à Paris, salle plus vaste, cadre plus original que le Select Dancing, The Dances de 4 à 7 heures (Hippodrome).

Société anonyme des Acieries de France CAPITAL: 20.000.000 FRANCS

Officiers ministériels CHEVREUSE (S.-et-O.) Belle propriété, close de murs, 9.175 m., 13 ch., bill., serv. compl.

PASTILLES MIRATON Constipation 3 fr. CHATELGYON 3 fr.

QUELQUES artistes français sont d'avis d'inviter les Allemands à la grande Exposition des arts décoratifs modernes qui aura lieu à Paris, en 1922.

Mais il y a plus encore. Il est bon que, non seulement dans le domaine de la politique, mais dans celui des arts et des sciences, l'Allemagne reste pour un certain temps encore en pénitence.

Et puis, avec la formidable baisse du mark allemand, qui donne à nos voisins un si évident et même inquiétant avantage, ils trouveront bien le moyen, même sans les exposer, soyez-en sûrs, de nous envoyer leurs ersatz d'art décoratif.

Pierre MILLE.

LES ESCOURSES

Table of horse races: Aujourd'hui, à 2h., courses à Maisons-Laffitte. Includes columns for Propriétaires, Chevaux, and Résultats probables.

Table of horse races: MAISON-LAFFITTE - Vendredi 26 sept. Includes columns for Chevaux, Résultats probables, and Prévisions.

OBJETIFS AMAGNATS H. ROUSSEL ANTI-SPECTROSCOPIQUES

SAVON HUILE EXTRA 60% Marque LE PILIER, garanti le plus moussueux et le plus économique.

RASOIRS & LAMES GILLETTE KIRBY, BEARD & CO. L^Y 5, Rue Auber, PARIS

PASTILLES MIRATON Constipation 3 fr. CHATELGYON 3 fr.

Sous la Coupole

L'Académie française a fait choix du mois de février prochain pour la réception du maréchal Foch. La date de cette solennité ne sera, toutefois, précisée qu'ultérieurement.

Les élections auront lieu après la réception du maréchal Foch : la première en février, à continuer de toucher ses impôts. Dans ses livres, où tout était inscrit avec la plus sévère attention.

Napoléon académicien

Nous avons rappelé le minime traitement servi par l'Etat aux membres de l'Institut. Sait-on que Napoléon tint toujours à honneur de toucher le sien ?

PONT DES ARTS

Demain sera mis en vente le premier numéro des Hommes nouveaux, journal illustré, social, littéraire et d'actualité, que créent les anciens combattants pour la défense de leurs droits.

ENGHIEN - Résultats du 25 septembre

Table of horse races: ENGHIEN - Résultats du 25 septembre. Includes columns for Chevaux, Résultats probables, and Prix de la Vierge.

MAISON-LAFFITTE - Vendredi 26 sept.

Table of horse races: MAISON-LAFFITTE - Vendredi 26 sept. Includes columns for Chevaux, Résultats probables, and Prévisions.

URINAIRES

EXCELSIOR Rédaction et Administration: 20, rue d'Enghien, Paris. Téléphone: 02-75 - 02-76 - 15-00.

ASTHME TUBES LEVASSEUR ÉTOUFFEMENTS, OPRESSIONS

POL DALICHAMPT & C^{ie} SIÈGE SOCIAL: 11, Rue Montmartre, PARIS

LES DOTATIONS COGNAC

L'Académie française annonce que les dotations Cognac-Jay ne pourront être attribuées qu'en 1920. D'ailleurs, le décret autorisant à accepter la donation n'est pas encore signé.

LEON FRAPÉ ET ALFRED MACHARD

Pourquoi ne pas rapprocher ces deux noms, puisque deux livres — deux livres exquis, deux livres étonnants, amusants et charmants — de ces deux maîtres écrivains voisinent en ce moment dans les devantures de tous les libraires.

Aux amateurs de danse

Sous ce titre: « Les Danses à la Mode », les Editions Pierre Lafitte publient dans la collection « Musica-Album » un fascicule contenant 4 fox-trot, 2 one-steps, 2 valses.

PRIX DU TAGE

Table of horse races: PRIX DU TAGE. Includes columns for Chevaux, Résultats probables, and Prix du Rhin.

PRIX DE LA VILAINIE

Table of horse races: PRIX DE LA VILAINIE. Includes columns for Chevaux, Résultats probables, and Prix de la Range.

PRIX DE LA RANGE

Table of horse races: PRIX DE LA RANGE. Includes columns for Chevaux, Résultats probables, and Prix de l'Armorique.

PRIX DE L'ARMORIQUE

Table of horse races: PRIX DE L'ARMORIQUE. Includes columns for Chevaux, Résultats probables, and Prix de Noirmoutier.

PRIX DE NOIRMOULTIER

Table of horse races: PRIX DE NOIRMOULTIER. Includes columns for Chevaux, Résultats probables, and Prix de la Seine.

PRIX DE LA SEINE

Table of horse races: PRIX DE LA SEINE. Includes columns for Chevaux, Résultats probables, and Prix de la Vierge.

LES THEATRES

Opéra-Comique. — Mme Marguerite Carré donnera, après-demain dimanche soir, une dernière représentation de Madame Butterfly.

Porte-Saint-Martin. — On annonce les quatre dernières représentations des Demi-Vierges. Lundi soir, relâche pour répétition de Mon père avait raison.

PETITES NOUVELLES — C'est vraisemblablement en avril prochain que sera monté, à l'Opéra, Antar, de Gabriel Dupont.

Les Annales. — Le drame étonnant de M. Ch. Méry, les Trois Masques, joué avec un si grand succès à l'Odéon, paraît aujourd'hui dans les Annales.

DERNIERES...

Ce sont, en effet, les dernières du Marché d'Amour, dont la brillante carrière va être brusquement interrompue, ainsi que nous l'avons annoncé.

GYMNASE

Les dernières représentations de A bon chat... seront irrévocablement données dimanche (matinée et soirée), avec Jeanne Cheirel, S. Avril, A. Bouvard, S. Rafale, MM. Delivry, Rouyer et Laverne.

THEATRE FEMINA

Louez vos places dès aujourd'hui, si vous voulez applaudir, dimanche, en matinée ou en soirée, l'inimitable MAX DEARLY dans la Vérité toute nue.

CAPUCINES

L'annonce des dernières du Bonheur de ma femme a amené une telle affluence au Théâtre des Capucines, que la direction intermédiaire a dû demander à M. Berthelz l'autorisation de prolonger à nouveau les représentations de cette délicieuse comédie.

TOUS LES JOURS MATINEE ET SOREE OLYMPIA

DEBUTS. — PHOQUE ET PELISSIER LERNER SUZ MAINVILLE et LEONE LES YAMAGATA — FIVE WARTONS — FOUR KIDS PICHEL SCALE TROUPE BALAGUER

CASINO ST-MARTIN

Antoine Rasimi présente sa GRANDE REVUE AFFOLANTE Le plus somptueux et le plus comique spectacle actuel. 50 artistes, 500 costumes.

LA MAGNETO à toujours été LAVALLETTE Française

CONCOURS DE FEUILLETS D'ART POUR TOUT ACHETEUR D'UN INSTRUMENT 110000 de PRIX

CERTS MILITAIRES

PALAIS-ROYAL. — Gardes républicains, Ch. M. G. Bélay, Le Roi de Lahore, Guy de Maupassant, Boudin, d'Art, ballet (5, Pyrrhus; les Indes, Foscari, fantaisie (concert) ; Variations japonaises, de Poulain de Verdé (P. Vidal).



CAMION 4 Tonnes Prix net: 29.300 Francs Livraison Rapide Demander Notice et Catalogue Derliet - LYON

REOUVERTURE LE 4 OCTOBRE Chef d'orchestre: M. RHENE-BATON

CONCERTS D'ASCELOUP

Salle de Cirque d'Hiver REOUVERTURE LE 4 OCTOBRE Chef d'orchestre: M. RHENE-BATON